

**Association des parents d'élèves de l'Ecole Communale  
d'Hennuyères**

**Procès verbal de la séance du 06 juin 2018**

Présents : Mr Joseph Trenson, Stéphanie Herman, Nicolas Jacquet, Sandrine Flament, Véro Bortels, Isabelle Beaussart, Xavier Joinneau, Layla Mrabtifi, Cindy Decooman, Bénédicte Mélon, Marie Roba, Séverine Verlinden, Sylvie Themelin

**1ère partie à 20h00 : .**

1. Remarques sur la fancy fair :

- Dans le courrier de demande de matériel à la commune, il faut préciser que tous les terrains et le planois doivent être réservés du mercredi au mercredi. Pour bénéficier du transport par le camion de la commune pour le château gonflable et la pêche aux canards, il faut le demander à la commune. Il faut réserver les chaises en spécifiant de les demander à une autre commune car celles de BLC sont déclassées.
- Le local du fond de la cuisine sera à disposition de l'AP. Seuls le président et le directeur auront la clé. Chacun s'engage à ne pas prêter de matériel à qui que ce soit. Le matériel est destiné aux festivités de l'école.
- Pour permettre de relever le disjoncteur en cas de panne, le directeur va suivre une formation pour pouvoir le faire lui-même. Suite à la coupure de courant, on a fait appel à ORES et comme finalement la panne était dans l'école et pas au niveau du réseau, la prestation de dépannage sera facturée 300 euros.
- Dans le chapiteau, il faut mettre les chaises devant les bancs pour que les parents aient une meilleure visibilité de la scène. Pour éviter que des voitures bloquent le parking AP, il faut prévoir de placer une voiture AP en travers de la grille qui ferme le parking et ainsi il sera possible de la déplacer en cas de besoin. Il faut également prévoir une voiture urgence AP devant la grille qui donne du parking au Planois. De plus, il faut prévoir des baffes dans la cour et au planois pour diffuser les annonces du directeur.
- Lors de l'installation, il faut prévoir le placement des extincteurs aux endroits de cuisson.
- Le kicker n'a pas bien fonctionné car il faut prévoir des équipes en avance. A priori, on ne le garde pas pour l'année prochaine.
- Le moulin d'Arenberg nous a fourni le rosé et les eaux. Il est tout à fait d'accord de nous aider pour les autres festivités.
- Il faut prévoir plus d'affiches pour annoncer les caisses pour les nouveaux parents.
- Pour le bac d'eau, il faut le demander au mari de Mme Corinne en avance et couvrir car des enfants montent dessus.
- Stand bonbons, pop-corn, glaces et desserts, il faut prévoir deux personnes

- L'idée de déplacer la grande tente se trouvant sur le terrain de tennis et de la mettre en face du barbecue pour permettre aux gens de s'installer à l'ombre pour manger est émise. Il faut préparer un plan du placement des tentes pour les ouvriers de la commune. On recevra les dimensions des tentes et de la cour pour faire des essais.
  - Quand on sert les boissons dans les verres en plastique, on doit faire attention de toujours servir la même quantité (verres de différentes contenances).
  - Il faut prévoir des cendriers car beaucoup de mégots ont été retrouvé au sol.
  - Les personnages : les échos sont positifs mais comme les parents n'étaient pas prévenus, ils ne savaient pas comment réagir. Il faudrait les prévoir de 16 à 19h pour que les petits puissent en profiter.
  - Il faut une deuxième personne pour le grimage car une personne, ce n'est pas assez.
  - Châteaux gonflables : il faut en prévoir 3 : un pour les petits, un pour les 1ère, 2ème, 3ème primaire et un pour les 4ème, 5ème, 6ème primaire.
  - Jeux : ne plus faire le lancer d'anneaux
  - Mettre les sauces au frais le samedi soir. Prévoir des sachets congélation pour les viandes et des sachets bonbons.
  - Prévoir un passage pour les personnes en chaise roulante.
  - Pour financer le chapiteau, Mr Trenson organise une vente de fleurs. Le bénéfice généré couvre tout juste les frais du chapiteau. Il se pourrait qu'en fonction des années, la somme totale ne soit pas atteinte. Il faudrait prévoir une aide de l'AP.
  - Assurance pour le chapiteau : vérifier si l'assurance festivités d'Ethias prise par l'AP couvre bien les dégâts éventuels sur les chapiteaux (de 10X30M). Si c'est le cas, Mr Trenson ne devra plus prendre d'assurance complémentaire pour la jour de la FF.
  - Pas assez de bénévoles pour le rangement le dimanche. Il faut que les professeurs ne prévoient pas d'examen le lendemain du week-end de la fancy fair. De même pour le vendredi, c'est très appréciable quand certains parents peuvent être présents dans la journée. Il faudrait prévoir des repas chauds pour les parents qui restent toute la journée.
2. Pour l'année prochaine, les horaires de cours vont être adaptés pour réduire le temps de midi qui s'avère trop long pour les petits du maternel. Les cours termineront 5 minutes plus tôt.
  3. Pour le néerlandais : il faut que les enfants puissent prendre leur goûter avant d'y aller pour ne pas perdre du temps de cours. Il y a 3 professeurs de néerlandais qui restent pour l'année prochaine et une qui devra être remplacée car elle arrête.

## 2ème partie :

### 1. Fancy fair : - Remarques sur l'organisation :

- Regrouper les 2 bars était une bonne chose.
  - Dans les frigos, il faut mettre un peu de tout pour que les personnes qui servent ne doivent pas aller d'un frigo à l'autre.
  - Il faut prévoir des volants (si le nombre de bénévoles le permet).
  - Pour les prix, il faut augmenter le prix car les tarifs du brasseur ont augmenté. : 2,50 pour la Kriek et la Hoegaarden, 2 euros la Jupiler, La Duvel est déjà à 3,5EUR, c'est la Leffe qui est à 3EUR => quid on augmente aussi ?

### 2. Pour permettre une meilleure organisation de l'AP, il est demandé à chaque membre de donner pour le lundi 11 juin 2018:

- Quels sont les souhaits en terme de changement à apporter
- Organisation des réunions
- Organisation des festivités
- Quel est le rôle du comité, les décisions qui passent par les membres de l'AP et par le comité, qu'est-ce qui doit être délégué aux membres de l'AP.

Le comité récupèrera toutes les propositions et les triera par thème. Une réunion d'analyse des propositions ainsi que la mise en place d'un plan d'action pour améliorer notre organisation sera organisée d'ici fin juin. D'autres réunions seront sûrement nécessaires afin de pouvoir assurer une réflexion en profondeur.

### 3. Souper du 22 juin avec les institutrices :

- On va faire des assiettes avec les restes en viande et frites, dessert : glaces
- Le prix : 5 euros pour les adultes et 2,50 euros pour les enfants
- Chacun apporte des boissons et de la salade ou accompagnant froid